

Conseil de quartier du secteur Parent, Base Radar et Clova

Procès-verbal de la séance publique tenue le 11 septembre 2013 à 19 h à la salle du Syndicat des salariés des Industries Parent au 67, rue Commerciale.

Étaient présents :	Madame :	Sylvie Lachapelle, présidente
	Messieurs :	Michel St-Hilaire, membre Marc-André Chatillon, membre Alain Georges, membre
Invités :	Messieurs :	Normand Beaudoin, maire Marco Lethiecq, directeur général Justin Proulx, directeur, Aménagement du territoire Jean-Sébastien Poirier, greffier

Mme Tammy Dion agit à titre de secrétaire du conseil de quartier

1. MOT DE BIENVENUE

La présidente madame Sylvie Lachapelle ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue au maire, M. Normand Beaudoin, aux membres, aux fonctionnaires municipaux invités et aux vingt et un (21) contribuables présents. Madame Lachapelle présente les dossiers qu'elle a travaillés durant son mandat et confirme sa candidature pour les prochaines élections.

2. RÉSOLUTION NO 01-2013

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc-André Chatillon
APPUYÉ PAR monsieur Michel St-Hilaire
ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

- 1) Mot de bienvenue de la conseillère
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Suivi des dossiers :
 - a) Collecte et traitement des eaux usées du Secteur Parent
 - b) Bâtiments vétustes
- 4) Poussières dans les rues de Parent
- 5) Site d'enfouissement à Clova
- 6) État de certains chemins
- 7) Présence policière accrue pour Clova
- 8) Divers
- 9) Période de questions
- 10) Levée de la réunion

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. SUIVI DES DOSSIERS

a) Collecte et traitement des eaux usées-Secteur Parent

M. Marco Lethiecq mentionne que la Ville était prête à déposer la demande pour une subvention à 95% au gouvernement libéral, mais il y a eu un changement de gouvernement entre temps. Le nouveau gouvernement a demandé de remettre l'étude à jour. La Ville a demandé à une firme de valider l'étude. Le maire a fait des pressions au ministère de l'Environnement. M. Yves-François Blanchet a été mis au fait du dossier. Il a compris le dossier, mais il n'a pas fait de promesse. Le dossier chemine et ça va être passablement long avant d'avoir une réponse du gouvernement.

b) Bâtiments vétustes

M. Jean-Sébastien Poirier informe la population qu'il y a 37 dossiers en cours en 2012 soit pour des nuisances ou pour des bâtiments vétustes. Ce sont des dossiers qui ne peuvent pas être réglés rapidement. Il y a eu une inspection et un constat d'infraction a été donné. Il y en a qui ont payé et d'autres qui se sont conformés. Les gens peuvent aussi contester. Les inspecteurs avec la collaboration du personnel du Service de sécurité incendie viennent régulièrement faire des vérifications. Il faut monter les dossiers, prendre des photos parce que ça prend des preuves pour aller en cour. Il y a certaines nuisances qui ne sont pas la responsabilité de la Ville comme des chicanes entre voisins. Suite aux plaintes des gens, les inspecteurs vont faire la vérification à leur prochaine visite. La Ville ne peut pas faire le ménage ou tondre le gazon à la place des propriétaires.

- M. André Venneman demande si la Ville ne pourrait pas obliger les gens à couper leur gazon au moins une fois ou deux par année, car dans certaines villes, le citoyen a l'obligation de le faire.
R : M. Poirier répond que la Ville a un règlement pour cela, mais dans certaines villes, les gens ont contesté et ils ont obtenu gain de cause. La Ville porte plus attention aux bâtiments vétustes ou au risque d'incendie, mais elle va quand même s'occuper des nuisances. M. Lethiecq mentionne que la Ville de Drummondville a donné un avis pour les gens qui ont fait un potager en avant de la maison et les gens ont contesté et ils ont gagné.
- M. Sylvain Raymond demande si les inspecteurs se déplacent sur plaintes ou s'il y a des visites prévues également pour Clova.
R : M. Proulx répond que les inspecteurs font des visites régulières même à Clova et ils font la vérification des plaintes reçues à nos bureaux.
- M. Éric Chagnon demande si les 37 dossiers sont pour Parent ou l'ensemble de la Ville.
R : M. Proulx répond pour Parent seulement.
- Mme Ghislaine Champagne a remarqué qu'à l'avant de chez elle, il a du bois et de vieux véhicules entreposés dans la cour et se demande si cela est permis. Cette situation perdure depuis huit ans. Elle a fait des plaintes et ça ne bouge pas.
R : M. Beaudoin répond qu'il faut suivre la procédure. Une plainte doit être déposée, par la suite les inspecteurs pourront créer un dossier et faire les inspections nécessaires. Depuis quatre ans, la Ville en a fait une de ces priorités.
- M. Jean-Yves St-Hilaire demande pourquoi la Ville ne coupe pas le gazon des propriétaires qui ne le font pas et leur adresse la facture. Cette méthode est appliquée à Mont St-Michel.

R : M. Poirier rappelle qu'il faut déposer une plainte. La Ville n'a pas le pouvoir de procéder de cette façon, car elle pourrait être tenue responsable. Pendant le Centenaire, il y a eu du ménage qui s'est fait. La Ville a débloqué un budget pour être capable de faire le ménage de Parent.

- Mme Huguette Leboeuf mentionne qu'elle a demandé, voilà quatre ans, de jumeler ses terrains sur un seul compte de taxes et cela n'a pas encore été fait.
R : M. Lethiecq mentionne qu'il faut respecter les gens et nous ne traitons pas de cas personnel ce soir, car ça va être trop long. Il invite Mme Leboeuf à communiquer avec Mme Tammy Dion au bureau municipal de Parent ou nos bureaux à La Tuque.
- Mme Caroline Dubé demande si une plainte suffit ou c'est préférable d'acheminer plusieurs plaintes afin que le dossier soit traité plus rapidement.
R : M. Poirier répond qu'une plainte est suffisante. L'inspecteur va procéder à une inspection et des avis de correction seront transmis. Par la suite, si les gens ne corrigent pas la situation un constat d'infraction sera donné. Le temps du cheminement d'un dossier afin qu'il soit entendu à la Cour municipale est de six mois à un an. Entre temps, l'inspecteur doit reprendre des preuves et faire l'inspection. C'est de cette façon que la Ville obtient des résultats.
- M. Pierre Audette souligne qu'à Détroit il y a 300 000 à 400 000 personnes qui ont quitté en raison des bâtiments vétustes. C'est l'exode qui cause probablement cette problématique.
R : Monsieur Lethiecq répond qu'à Parent les gens défendent leur cause. Un dossier peut se régler entre six mois et un an. Par contre, s'ils se prennent un avocat et se présentent à la Cour, cette procédure est beaucoup plus longue, car il faut faire la preuve.
- M. Pierre Audette demande s'il y a des maisons qui sont récupérables.
R : M. Beaudoin répond que c'est difficile de le savoir. Il y a des bâtiments vétustes dont les propriétaires paient leurs taxes. À La Tuque aussi c'est long, cela a pris trois ans pour régler deux dossiers. La procédure légale est très longue.
- M. Pierre Audette demande c'est quoi un bâtiment vétuste.
R : M. Beaudoin répond que le bâtiment est pourri ou dangereux et est abandonné.
- M. Éric Chagnon demande dans combien temps les 37 dossiers seront réglés.
R : M. Poirier mentionne que lorsque nous sommes en attente du jugement, le dossier est presque réglé. Il en reste moins de dossiers à traiter. Le jugement est valide pendant une période dix ans. M. Lethiecq souligne que 80% des dossiers vont être réglé dans les dix-huit prochains mois.

4. Poussières dans les rues de Parent

- M. Michel St-Hilaire mentionne que dans sa rue il y a presque plus d'asphalte. Alors, il y a beaucoup de poussière.
R : M. Lethiecq lui répond que l'asphalte à Parent est problématique. La Ville attend la réponse du gouvernement pour le projet des égouts, car le pavage se fera en même temps. De plus, il mentionne que la Ville pourrait augmenter le volume d'abat poussière pour l'an prochain. M. Venneman mentionne qu'il reste deux cubes de calcium. On pourrait en mettre cet automne. C'est très difficile de mettre de l'abat poussière aux endroits où il reste du pavage, car cela devient très glissant et dangereux.

- Mme Caroline Dubé demande si le projet des égouts inclut la Base du Radar.
R : M. Lethiecq répond que c'est seulement pour Parent. Lorsque le projet de Parent sera réglé, nous pourrions regarder pour celui de la Base du Radar.
- Mme Caroline Dubé informe qu'il y a un trou qui n'a pas été réparé en avant de leur propriété.
R : M. Lethiecq répond que c'est probablement un oubli. Simplement appeler Mme Tammy Dion au bureau municipal de Parent ou Info-Service pour le mentionner.

5. Site d'enfouissement à Clova

- M. Alain Georges mentionne que cela fait trois ans que le site d'enfouissement est une problématique. On compte sur la bonne volonté des gens, mais ça ne fonctionne pas. Alors, il demande l'aide de la Ville pour régler cette problématique.
R : M. Beaudoin lui répond que la Ville ne peut pas mettre quelqu'un en permanence pour effectuer de la surveillance. Il a visité le site et a remarqué qu'il était très propre. Il faudrait surveiller les gens et les sensibiliser à cette situation. M. Proulx ajoute que la Ville a procédé à l'installation des ponceaux et des cages pour le site. Les cages sont plutôt pour les commerçants.
- M. Sylvain Raymond souligne qu'il demeure à huit cents milles à vol d'oiseau et qu'il y a des déchets jusque chez lui. La cage n'est pas fonctionnelle et qu'elle est inutile. Les ours creusent et les corbeaux vont dans la cage. Les ponceaux allaient bien jusqu'à ce que les gens mettent le feu.
- M. André Venneman mentionne qu'en dessous de la cage, il y a des éboulements. Les corbeaux y vont par en dessous. Les ordures ne sont pas compactées et dans deux ans le site va être rempli. À Parent, il a fait un bon ménage. Il a fait une tranchée. À Clova, il faudrait faire un fossé et cela demanderait une à deux journées de travail par année.
R : M. Lethiecq répond que la Ville va regarder la problématique. Il va discuter avec Monsieur Venneman et les gens de Clova. M. André Venneman ajoute qu'il n'y a pas de solution miracle.
- M. Pierre Audette mentionne que les gens sont des personnes irresponsables. Ils mélangent le bois, les métaux et les ordures. Il suggère l'installation d'une clôture et mettre une personne responsable avec des heures d'ouverture. Il faudrait que la Ville trouve une solution. La Ville a une mauvaise réputation, car il y a des photos en France et en Suisse du site d'enfouissement.
- M. Éric Chagnon ajoute qu'il a été voir le site d'enfouissement à Wemotaci Il a remarqué que le sol est argileux et la tranchée est assez creuse.
R : M. Beaudoin dit que la Ville va s'en occuper et trouver une solution.
- Monsieur Pierre Audette fait référence à une loi provinciale qui stipule qu'il faut retirer 60% de la matière.

6. État de certains chemins

- Monsieur Alain Georges mentionne qu'il y a une problématique pour le chemin Lépine. Il manquait de matériel pour continuer la réparation du chemin.

R : M. Venneman dit qu'il y a un voyage de ponceau qui a été livré à Clova. Il propose que le Comité de Clova fasse une demande à la Ville et la Ville va sortir le budget. La Ville veut savoir si les gens sont tous d'accord. M. Proulx ajoute qu'un budget est prévu à cet effet. Les ressources et l'argent sont disponibles. La Ville attend la demande écrite du Comité de Clova avant de poursuivre les travaux.

- M. Sylvain Raymond souligne qu'en attendant que les travaux se réalisent, un panneau sera installé pour indiquer que le chemin est dangereux.

R : M. Lethiecq spécifie que la Ville est prête à faire les travaux demain matin. Par contre, les gens de Clova devront s'entendre.

- M. Pierre Audette informe que le Comité de citoyen n'est pas fonctionnel.

R : Monsieur Proulx répond qu'avant le Comité de citoyen envoyait des demandes à la Ville. Il va suffire de s'entendre et les travaux seront faits.

RÉSOLUTION NO 01-09-2013

Résolution demandant à Ville de La Tuque de faire la réparation du chemin Lépine à Clova

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Georges

APPUYÉ PAR monsieur Michel St-Hilaire

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil de quartier demande à Ville de La Tuque de faire la réparation du chemin Lépine à Clova.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Présence policière accrue pour Clova

- Monsieur Alain Georges mentionne qu'il y a une Coopérative de solidarité qui s'est formée avec des projets de cueillettes de champignons. Il y a des gens qui ne sont pas d'accord et ils ont recours à la violence. Alors, il demande une présence policière accrue en attendant que les choses se tassent.

R : M. Beaudoin répond qu'il va communiquer avec M. Mario Labonté à la Sûreté du Québec pour avoir une présence plus régulière à Clova.

- M. Pierre Audette mentionne que la police devrait jaser avec les gens et pas juste donner des amendes. Il faudrait qu'il soit plus humain et faire de la prévention. Il dit qu'il pourrait avoir un local à la gare à Clova pour la Sûreté du Québec.

- Madame Huguette Leboeuf a remarqué que la police donne des constats pour des lumières défectueuses. Ils surveillent pour donner des constats. Avant la fusion, la police était moins présente. Depuis ce temps, elle est plus présente et il y a moins de VTT.

R : M. Lethiecq ajoute que Parent ne veut plus de police et Clova en veut.

8. Divers

- Monsieur Michel St-Hilaire demande qui doit couper les arbres près de la rue? Est-ce la Ville ou le propriétaire du terrain? C'est quoi les limites des terrains?
R : M. Proulx lui répond de faire la demande à Mme Tammy Dion au bureau municipal de Parent et ils vont regarder la demande.
- M. Sylvain Raymond fait le commentaire que la route qui mène vers Obedjewan et Senneterre est beaucoup plus achalandée que l'on croit. Il faudrait passer la niveleuse plus souvent.
R : M. Lethiecq répond qu'il faudra regarder à qui appartient la route. Si c'est à l'Abitibi, la Ville ne pourra pas le faire.
- M. Michel St-Hilaire demande également que la Route 25 soit entretenue plus souvent.
R : M. Beaudoin répond que la route était très belle et la semaine dernière elle était quand même potable.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Mme Andrée Morency demande si la Ville a un projet pour les gares de Parent et La Tuque. Elle dit que VIA Rail a commencé à faire des offres et elles sont ridicules.
R : Monsieur Beaudoin répond qu'il a reçu la pétition et a demandé à la CRÉ de faire une résolution et elle a été transmise au ministère. M. Lethiecq ajoute que la Ville regarde et travaille le dossier pour voir les possibilités. Il faut répondre aux besoins des citoyens.
- Mme Andrée Morency mentionne qu'un billet pour Parent-Sanmaur coûtait 14 \$ et une semaine plus tard il coûtait 31 \$. Cette situation n'est pas normale.
R : M. Beaudoin répond que le circuit Montréal-Québec c'est plus payant. VIA Rail veut maximiser leurs profits. C'est une décision économique. Ils augmentent les tarifs pour décourager les gens à prendre le train. La Ville fait des pressions et a acheminé la demande à la députée fédérale, Mme St-Denis. Ils ne veulent pas que les gares ferment. Ils suivent le dossier tous les jours. C'est le seul train qui peut arrêter n'importe où.
- Mme Geneviève Séguin demande si la montagne de copeaux va continuer à augmenter ou si ça va disparaître.
R : M. Lethiecq répond que le tas de brins de scie, c'est une problématique avec le CN. Il y a un manque de wagon et l'horaire du train est problématique.
- M. Pierre Audette mentionne que cela a coûté 2 M\$ pour mettre un couvert sur le site d'écorces. Il aurait dû y penser avant.
R : Monsieur Beaudoin répond que les entreprises changent leur mentalité et ils cherchent à utiliser le maximum du bois.

M. Justin Proulx informe les gens qu'il va y avoir une rénovation cadastrale. C'est fait à l'échelle du Québec. Les gens vont recevoir une lettre du ministère. Il serait important de collaborer avec eux en leur fournissant un plan d'arpentage ou le cadastre.

Monsieur Lethiecq informe qu'il y a un nouveau tracé pour la route 10. Il va y avoir une voie de contournement au kilomètre 18. De plus il présente un tableau des revenus et dépenses reliés à Parent.

M. Beaudoin donne le détail des revenus et dépenses. La Ville a perçu 315 000\$ et dépensé 480 000\$. Le total des quatre dernières années représente 1200 000\$ de taxes reçues et 1 998 000\$ en dépenses. Parent a reçu 912 000\$ de plus que les taxes

perçues. M. Lethiecq donne le détail sur les dépenses de Parent de la dernière année. La Tuque met 250 000\$ de plus pour Parent. C'est un choix collectif et la volonté du Conseil. De plus, M. Beaudoin informe que la Ville et le CLD a investi 500 000 \$ pour la réouverture de l'usine. Également, une somme de 117 000 \$ a été investie pour démarrer la Coopérative. Les projets de Parent sont décidés par les six conseillers et le maire. Au mois de novembre, c'est le temps des budgets. Il y a beaucoup de travail à faire et les conseillers font leurs demandes.

- Monsieur André Venneman demande si les revenus et dépenses sont pour Parent et la Base du Radar ou pour tout le district.

R : M. Lethiecq répond que c'est seulement pour Parent. Si nous englobons le district au complet, ce sont des revenus 1 560 000 \$ et des dépenses de 1 118 000 \$.

- M. Pierre Audette mentionne qu'il va y avoir d'autres baux de villégiature qui seront mis en disponibilité au réservoir Gouin.

R : M. Beaudoin répond qu'il n'y aura pas de bail ni de pourvoirie qui vont se rajouter au réservoir Gouin. Actuellement, il y a 380 chalets et 23 pourvoiries.

- M. André Venneman demande combien il y a de chalets d'autochtone sur territoire?

R : M. Proulx répond qu'il ne sait pas. Ce sont des territoires familiaux.

- M. Sylvain Raymond demande si le réservoir Gouin est ensemencé.

R : M. Beaudoin répond qu'ils font de l'élevage et de l'ensemencement. Les pourvoiries respectent ça.

M. Pierre Audette mentionne qu'il y a eu des coupures au ministère.

R : M. Beaudoin dit que l'été prochain, il y aura deux agents de la faune à Parent. Le ministère commence à réembaucher.

10. Mot de la fin

Le maire, M. Normand Beaudoin remercie les gens de leur présence à cette assemblée. Il mentionne qu'il était présent pour l'Orange Crush la fin de semaine dernière. Ce n'était pas une rencontre officielle. C'est un plaisir pour lui de venir à Parent.

RÉSOLUTION NO 02-09-2013

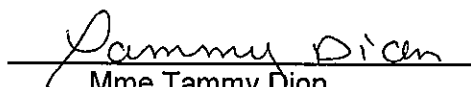
LEVÉE DE LA RENCONTRE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Georges
APPUYÉ PAR monsieur Marc-André Chatillon
ET RÉSOLU :

QUE la rencontre soit levée à 20 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


Mme Sylvie Lachapelle
Présidente d'assemblée


Mme Tammy Dion
Secrétaire d'assemblée